



ATELIER 2 Mesures sans regrets

Témoign : Maud ORNE-GLIEMANN, Directrice du Pôle Développement Local et Durable, Communauté de communes Alpes d'Azur

Animatrice : Barbara Blin Barrois – SENNSE Culture Couleur en binôme avec Olivier Blancheton -Ademe

1. Identification de deux bonnes pratiques que vous appliquez ou connaissez ? Partage des expériences ou personnes ressources à signaler à la communauté

Aménagement urbain et foncier

- Ecoquartier de Volonne (04) : ils ont bénéficié de 7 millions de subventions sur les 8 millions du projet : les financements existent, il faut les rediriger vers des mesures co-bénéfiques.
- Viabilisation et aménagement du foncier accueillant la plateforme de vente de produits agricoles en circuits courts, dans le territoire de la CAVEM

Gestion de la ressource en eau

- Programme “économisons l’eau” : Parc naturel régional du Luberon, visant à réduire notre consommation d’eau / mesures sans regrets par rapport au changement climatique
- Installation de martellières automatiques pour la gestion de la ressource en eau (économie d’eau et adaptation à une ressource moins disponible dans le futur)
- Amélioration de l’hydrologie générale sur un bassin versant en travaillant sur les 240 plans d’eau existants. Sujet abordant la problématique de l’impact cumulé des plans d’eau mais offrant la possibilité de gagner en bon fonctionnement des milieux et une meilleure satisfaction des usages de l’eau en particulier agricole.

Gestion forestière

- Charte forestière Luberon Lure / PNR Luberon, gestion durable des espaces forestiers
- Syndicat du Massif des Maures : favorisation de l’exploitation forestière durable, remise en production de la filière liège
- Achat de foncier forestier par les communes pour amener les forêts à évoluer vers une forêt primaire afin de profiter, entre autres, du piégeage / relargage d’humidité

Gestion espaces naturels

- Restauration du marais de l'Estagnol (83) : (Ancienne zone humide remblayée, la population est soumise au risque de ruissellement) Syndicat de Gestion de l'Eygoutier + INRAe, suivi par LIFE ARTISAN
- Protection des zones humides et phytoremédiation (sites à réhabiliter), développement de la biodiversité

Littoral et traits de côte

- Mesures de gestion adaptative du trait de côte : Anciens Salins de Camargue (la tour du Valat, Conservatoire du littoral et PNR Camargue).
- Restauration des petits fonds côtier (CascioMar Nature 2050)
- Maintien des banquettes de Posidonie sur les plages

2. Quels sont les freins à dépasser pour aller plus loin ?

Constat : Maitres d'ouvrage frileux vis-à-vis du retour sur investissement lointain.

Implication peu forte dans la gouvernance des projets, et besoin d'améliorer les cahiers des charges des projets, pour une meilleure prise en compte des questions complexes tel que décrit ce matin : ruisseau des Aygalades, à Marseille grâce à une collaboration fine entre l'Agence de l'eau + Euromed)

Besoins

- Acquisition des connaissances pour être démonstratif et pédagogique mais également faciliter le partage entre acteurs

Plus de vulgarisation sur cette notion peu connue (à part pour les personnes travaillant sur cette question du changement climatique)

Par exemple : attitude des usagers des plages qui estiment que les banquettes de Posidonies rendent les plages sales et inconfortables alors qu'elles les maintiennent et luttent contre l'érosion.

Ou l'opposition faite pour la forêt en croissance considérée comme un piège à carbone et la forêt primaire mature qui serait moins efficace.

Comment décloisonner les enjeux biodiversité/Changements climatiques /risques naturels

- Coordination des ressources et financements existants.

Par exemple moyens pour animation foncière auprès de forêt privée et réseau. Beaucoup de recherche sur le sujet suivi changement climatique de la forêt sur le Massif des Maures, mais peu de retours auprès des gestionnaires. Beaucoup de budget destiné aux coupures DFCI et leur entretien. Besoin d'être sur une gestion forestière plus intégrée vis à vis du changement climatique. Structuration gouvernance.

- Financement des projets et adhésion - faciliter la compréhension des sujets complexes (pédagogie)

- Quantifier les co-bénéfices

Appréhender et expliciter la gestion/ bénéfices en cout global, pour pouvoir convaincre les partenaires

3. Accompagnements, méthodes ou d'autres ressources ou moyens utiles ?

- Organiser les retours d'expériences des pratiques mises en place
Développer des simulations localisées des changements climatiques attendus
Outils de modélisation pour aide à la décision
Intégration d'orientations favorables à ces mesures dans les documents de planification (Portés à Connaissances des PCAET)
Par exemple : diagnostic cohérent sur le territoire couvert par 3 PCAET, stratégie commune partagée
 - Développer les outils d'information, communication sensibilisation,
Par exemple : formation/sensibilisation des élus et/ou des techniciens pour mettre en place ces mesures en identifiant bien les co-bénéfices et les indicateurs pour les suivre
 - -Définir des critères efficaces simples centrés sur les bénéfices écosystémiques pour rationaliser l'investissement et définir le "sans regret". Le retour sur investissement carbone est un indicateur intéressant à l'heure de l'urgence climatique, au regard de la consommation d'espace naturel.
[Exemples : une CPS a un RSI en zone boisée d'environ 20ans, est-ce une mesure sans regret pour la transition écologique puisqu'il faut 20 ans pour rembourser la dette CO2 ? De même pour la filière hydrogène "vert" quel retour sur investissement carbone sachant qu'il faut 50kWh d'énergie (PAC hydrogène) pour faire 100km, au lieu de 15 kWh en moyenne pour une voiture électrique classique (Zoé)...Donc 3 X plus consommateur d'espace si électrolyse via le photovoltaïque en zone naturelle.]
Quantification des bénéfices écosystémiques pour évaluer un investissement sans regret. Quel coût/ bénéfice sur le foncier naturel.
 - -Outils financiers
Provision sur budget communal, intercommunal, Département/ Région/Etat, pour permettre une mesure sans regret couteuse, type retrait stratégique.
Il faut provisionner le changement climatique : création d'un fonds spécifique au-delà des fonds Carbone
Comme pour les risques naturels, pour lequel existe le Fonds Barnier financé sur 1.44% de nos assurances multirisques habitation. Les sommes perçues remontent dans un pot commun qui représente environ 200M€/an.
Ce Fonds changement climatique (2-3%) permettrait de financer une partie de l'investissement sans regret sans attendre toutes les subventions publiques. Cela permettrait de mutualiser dès qu'une opportunité se présente en lien ou pas avec l'EPF, selon critères "sans regrets à établir" de type AMC
- Rendre accessible au citoyen les clés objectives des choix politiques, pas juste une promesse écologique d'un lobby industriel, du type "ça ne rejette que de l'eau".

Y a-t-il une échéance de temps dans les mesures sans regret notamment pour la montée des océans

PERSPECTIVES CLEFS

Solutions Fondées sur la Nature / mesures sans regret / Sans oublier les mesures tout court ou les non-mesures

Mesures sans regrets : opportunités de culture commune, pédagogie auprès des élus pour ensuite aller vers la question plus frontale de l'adaptation au changement climatique.

Les saisons

TEMPORALITE : Est-ce que l'on est encore dans le temps des mesures sans regrets ? des mesures sans regrets pour tout de suite, pour quelle échéance ?